

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1194>



Déception et écoeurement d'une collègue en fin de carrière

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Tribunes libres -



Publication date: dimanche 30 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Accès à la hors classe, retraite, difficultés du métier, ...

Le témoignage que nous publions ici reflète bien la déception et l'écoeurement des collègues en fin de carrière.

Messieurs et chers Collègues,

J'ai eu la mauvaise idée de naître en 1949, et lasse de me joindre au concert de lamentations et de révolte depuis tant d'années en salle des profs., je décide aujourd'hui de vous faire part de mon (notre !) écoeurement face à toute l'injustice et la malhonnêteté dont fait preuve, jusqu'à la provocation, notre institution.

Je ne suis pas un cas isolé, bien d'autres se reconnaissent à travers mon cursus et mes désillusions.

Après une année de classe préparatoire aux grandes écoles, j'obtiens le concours des I.P.E.S. en 1967 : assurance d'être rémunérée pour la suite de mes études, ce qui n'est pas négligeable, j'en conviens, mais en contrepartie : signature d'un contrat m'obligeant à m'engager pour 10 ans dans l' Education Nationale, et à rembourser les sommes versées en cas de rupture du contrat. Impressionnant quand on a 18 ans, mais ma vocation est solide et irrévocable.

Parcours presque sans faute, j'échoue seulement au C.A.P.E.S. la première fois, je suis reçue en 1971 aux épreuves théoriques, en 72 aux épreuves pratiques (C.P.R. Paris- Nord).

Au bout d'un an d'enseignement dans le Val d'Oise, j'obtiens ma mutation (poste double, mon mari est également enseignant), pour Clamecy (Nièvre), où j'interviens sur les 2 établissements, lycée et collège, puis collège seul après la parenthèse d'une année scolaire au Sénégal (79-80).

L'Allemand, pourtant très prisé à Clamecy (en 74, initiation dès la maternelle), commence à souffrir dans les années 90 de la désaffection générale au profit de l'Anglais et de l'Espagnol. Pour essayer de sauvegarder le maintien des effectifs, j'accepte d'assurer en 94,95,et 96 des séances d'initiation en Primaire, ce qui me demande un travail de préparation fou, mais cela m'intéresse.

Je m'occupe en parallèle des échanges avec la ville allemande jumelée à Clamecy, il m'est même arrivé d'organiser la même année l'échange et un voyage scolaire dans une autre région ! Nous sommes alors 2 profs d'Allemand au Collège.

Malgré tous nos efforts, l'épée de Damoclès finit par tomber en septembre 98, où l'on m'annonce la suppression de mon poste (je suis la dernière arrivée).

Nouvelle affectation : le lycée d'Avallon, à 40 km. de mon domicile. Je dois me remettre à la préparation de cours de lycée - mais fi de la monotonie !-, faire 80 km. , 4 jours par semaine, sur d'étroites routes de campagne impraticables les jours de neige ou de verglas... frais de déplacements non pris en compte, bien sûr ! Les autorités me répliquent que je bénéficie de la sécurité de l'emploi -oui, mais à quel prix !- et que je dois m'en estimer heureuse.

Une consolation cependant : en l'état actuel des choses, je calcule que mes 40 annuités et mes 2 années de bonification par enfant me permettront de partir en C.F.A. en 2006, après 2 ans de C.P.A. (mi-temps rémunéré à 80%).

Usée de toute façon par le métier, l'atmosphère exécrationnelle que fait régner le chef d'établissement depuis son arrivée en 98(comme moi !), les 8 heures hebdomadaires passées sur la route, je demande et obtiens un temps partiel en

Déception et écoeurement d'une collègue en fin de carrière

2002 (15 h., puis 13h actuellement ,ce qui ne m'empêche pas d'avoir des horaires répartis sur 4 jours !).

Et voilà qu'en 2003 : nouveau « coup de massue », de taille celui-là ! Je fais grève, comme beaucoup, décidée à ne pas « lâcher le morceau », mais l'argent des journées de grève ne servira qu'à remplir les caisses de l'Etat, sans résultat. La suite, vous la connaissez..

J'ai toujours accompli mon travail dans la discrétion et le plus consciencieusement possible, je n'ai jamais fait de zèle cependant depuis mon arrivée à Avallon, vous en comprenez aisément la raison !

J'ai été promue au 11ème échelon en décembre 99, et malgré ma demande renouvelée chaque année à partir de 2001, je me vois toujours refuser l'accès à la hors classe. Dans une lettre du 28-04-04, le Rectorat me fait savoir que mon barème est de 242.60 points et que le dernier promu a un barème de 242.90 points. Je me dis que ce sera sans aucun doute enfin pour 2005. Bien évidemment, le ministère serre une fois de plus le robinet, de l'accès à la hors-classe, cette fois ! = économies sur le versement des pensions à venir !

J'en ai assez de faire partie sans cesse des victimes, de voir toutes les portes se refermer une à une devant moi. Je ne suis pas du genre à demander un « coup de pouce » auprès d'un chef d'établissement, ni d'un I.P.R., je me suis toujours contentée de ce à quoi l'ancienneté me donne (donnait ?!) droit, j'ai assisté en spectatrice depuis 1972, en tant que certifiée, à toutes les obtentions d'avantages de mes collègues P.E.G.C., M.A., A.E., et je risque de « mijoter » en classe normale jusqu'à 60 ans, après 41 ans de bons et loyaux services !.

Toutefois, je viens de découvrir une « indemnité de sommet de grade » figurant sur mon bulletin de paye de juillet dernier. Une prime de consolation ? Une aumône ? De qui continue-t-on à se moquer ? Pourriez-vous m'éclairer sur ce point ? Je vous en remercie.

Un comble : je me félicite, moi qui ai tant aimé ce métier, d'avoir réussi à dissuader mes 2 fils de reprendre le flambeau.

Un modeste conseil : la situation se dégrade à la vitesse grand V, nos acquis fondent comme neige au soleil, les mots- d'ordre de grève trouvent de moins en moins d'écho parmi nous.

Nous ne dérangeons pas en faisant grève, contrairement à d'autres catégories (routiers, employés d'E.D.F., de la poste ou de la S.N.C.F..).

Il est plus que temps d'envisager d'autres moyens d'action : pourquoi pas un boycott des réunions, accompagné d'une rétention des notes, y compris celles des examens, un excellent moyen de pression, non ? De qui aurions-nous peur ?

Et cessez de faire preuve de lâcheté, Messieurs les Dirigeants, en nous culpabilisant avec vos accusations de « prise en otage des élèves ». C'est un peu facile ! Qui veut la fin, veut les moyens.

Ce fut vraiment une mauvaise idée que de naître en 1949, et une pire encore que de se fatiguer à préparer le C.A..P.E.S. externe !

Pardonnez-moi, chers Collègues, d'avoir été si longue, d'avoir abusé de votre patience et de votre temps. Il fallait que l'abcès crève et que vous connaissiez la détresse et l'amertume de tant de certifiés en fin de carrière, car nous sommes nombreux (baby-boom oblige !)

Conditions de travail bien pénibles et si peu de reconnaissance !

C'est un très sombre avenir qui se profile à l'horizon pour nos jeunes collègues !.

Cordialement vôtre.